



DESCRIPTION DE POSTE

Titre du poste : Responsable de l'aménagement

Supérieur immédiat : Direction générale

SOMMAIRE

Relevant de la direction générale, le ou la titulaire du poste doit assurer la durabilité et la sécurité des infrastructures et des équipements du Centre. Il ou elle gère les opérations d'aménagement, d'entretien, de réparation et même de mise en valeur du territoire visant à conserver le patrimoine actuel et la sécurité des utilisateurs du Centre d'interprétation de la nature du Lac Boivin.

RESPONSABILITÉS

Gestion des tâches de maintenance

- S'assurer de l'entretien des bâtiments, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et des infrastructures en milieux naturels;
- Définir un calendrier d'entretien préventif des différentes infrastructures et équipements et voir au respect des échéanciers d'entretien;
- Veiller à l'entretien et/ou la réparation de l'outillage, de la machinerie et des véhicules;
- Proposer à la direction générale des options de réparation ou d'achat, pour l'outillage, la machinerie ou les véhicules, et planifier le remplacement des équipements en fonction des budgets alloués;
- Superviser les travaux d'aménagement aux abords du bâtiment principal et évaluer les besoins d'entretien selon les saisons (tonte de la pelouse, taillage d'arbres, plantation d'arbustes, de fleurs ou de plantes);
- Assurer la coupe d'arbres tombés, de branches cassées ou présentant un danger;
- Voir à la construction, à l'entretien ou à la rénovation de l'ensemble des aménagements du Centre (sentiers, ponceaux, rigoles, signalisations, plantations, tables à pique-nique, abris, bancs, etc.);
- Voir à ce que les employés sous sa supervision adoptent de saines pratiques en santé et sécurité au travail.

Support aux activités du Centre

- Travailler en étroite collaboration avec les responsables de secteurs pour les locations de salles, pour la logistique entourant la présence des exposants et pour la logistique entourant les activités éducatives, les événements, les ateliers et conférences ;
- Veiller à l'entretien adéquat des sentiers de ski de fond, des sentiers de marche, des passerelles et des tours, selon l'achalandage et les précipitations de neige;
- Voir à la propreté de l'ensemble du territoire du Centre, des bâtiments, des aires de services et des sentiers;
- Collaborer avec la responsable à l'éducation pour l'idéation de projets éducatifs ;
- Participer à toute autre tâche nécessaire au fonctionnement adéquat des activités du CINLB.

Tâches administratives

- Assurer la gestion de l'adresse courriel amenagement@cinlb.org;
- Rédiger les horaires de travail et y apporter des modifications au besoin;
- Coordonner les programmes d'emplois liés à l'équipe de travail, en collaboration avec la direction générale;
- Assurer la formation des employés, superviser leurs tâches et évaluer l'exécution de leur travail;
- Compléter des rapports en lien avec l'exécution de ses fonctions ou en lien avec la gestion d'employés.



DESCRIPTION DE POSTE

Titre du poste : Responsable de l'aménagement

Supérieur immédiat : Direction générale

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir une formation collégiale ou professionnelle en entretien général d'immeubles, en mécanique d'entretien, en aménagement ou toute autre formation pertinente pour le poste;
- Avoir une expérience professionnelle significative dans un domaine similaire;
- Posséder des connaissances en entretien paysager, en maintenance ou en mécanique;
- Être doté d'une bonne endurance pour les travaux physiques sous diverses conditions climatiques;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation et être en mesure de composer avec des imprévus quotidiens;
- Faire preuve d'entregent, d'initiative, de polyvalence, d'autonomie et de rigueur dans l'exécution de ses fonctions;
- Être à l'aise avec la gestion des ressources humaines et avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Posséder des habiletés en organisation et en gestion du temps et des priorités;
- Démontrer une aisance à utiliser les outils informatiques (suite Office);
- Maîtriser le français écrit et parlé (connaissance de l'anglais parlé, un atout);
- Adhérer à la mission du CINLB.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent, à temps plein;
- Travail de semaine, de jour;
- Présence requise lors de précipitations de neige, d'évènements ou de location de salles, au besoin, les soirs ou les fins de semaine;
- Rémunération globale comprenant assurance collective et régime d'épargne retraite.